



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Lettre d'information n°8

Octobre 2024

Cette lettre vous informe sur les dernières actualités du jumelage dont bénéficie la DGSV.



Elle est publiée régulièrement par l'équipe en charge de la gestion de ce projet.

I – Quoi de neuf dans les activités du jumelage ?

Interrompues par l'été, le jumelage poursuit ses activités avec un programme chargé cet automne.

Les missions

Volet 1 :

- La révision du projet de loi 2005-95 a été reprise une dernière fois après l'été, de manière à en proposer une version rédigée en mode « loi rectificative ». Il s'agissait ainsi de répondre à une demande du bénéficiaire, dont la connaissance des arcanes juridiques de la République tunisienne suggérait que cette proposition de révision de la loi serait plus aisée à discuter avec les différents partenaires concernés. La direction des Affaires juridiques a pu être présente lors de la restitution des travaux et ainsi donner des conseils utiles pour la suite du processus que doit subir ce texte .



Volet 2 :

Dans le cadre de ce volet, ont eu lieu une mission d'expertise, une visite d'études et une formation.

- La mission d'expertise, dédiée à la l'inspection en santé animale, s'est tenue en juillet avec deux nouveaux experts italiens venus de la région Emilie-Romagne. Ils ont pris connaissance des pratiques d'inspection et pu visiter deux élevages de la région de Nabeul, l'un organisé, l'autre familial.
Ils se sont particulièrement attachés à comprendre les mécanismes d'identification du cheptel en Tunisie, base de toute inspection fiable. Leurs conclusions rejoignent des préconisations déjà faites à l'occasion d'autres projets, concernant l'identification du cheptel. C'est en effet un point à améliorer en Tunisie, les services vétérinaires ne disposant pas d'accès aux bases de données existantes. Les experts ont donc fait des recommandations proposant toutes de progresser sur ce point.



- Une visite d'étude a été organisée en Italie, en région Emilie Romagne et plus particulièrement dans la ville de Parme, pour 4 participants issus de la DGSV et de deux CRDA.

Cette visite était dédiée à la compréhension de la mise en place des normes qualité ISO 9001 et 17020 dans les contrôles programmés et réalisés, tant en hygiène qu'en santé animale. Les participants ont ainsi pris connaissance de l'organisation de la région Emilie-Romagne, des liens développés par la région, qui fournit les manuels de procédures établis en lien avec le terrain, avec les unités locales de santé telles que celle de Parme, ainsi que de la mise en œuvre de ces procédures de contrôle et de suites de contrôle dans l'unité locale de Parme. Plusieurs visites d'établissements agro-alimentaires ont illustré cette mise en œuvre.



- La formation qui s'est tenue en septembre était la suite de la formation managériale initiée en juin dernier. Elle a rassemblé 14 vétérinaires issus de la DGSV et de 5 CRDA qui ont activement participé à cette session centrée sur le management et la gestion de conflits, notamment à l'occasion de changements.

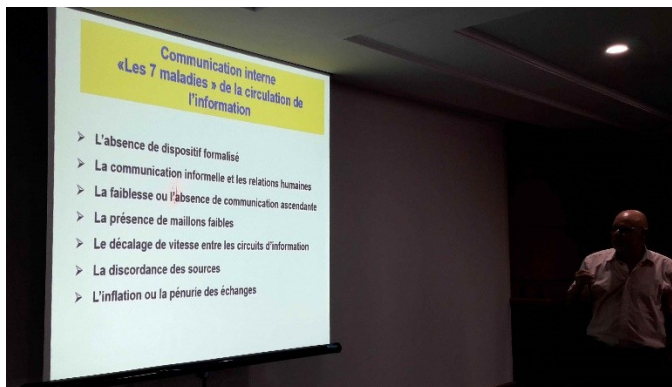
Le rôle du leader, chargé de fédérer, de donner un sens aux actions à engager, de les piloter, d'en coordonner la réalisation et le suivi, a été rappelé en préalable.

Il a également été question d'écoute active – une écoute qui cherche à comprendre plutôt qu'à répondre – et de quelques outils destinés à favoriser ce type d'écoute, très important pour un manager.



La nécessité d'une communication interne qui, grâce à une bonne organisation et des procédures formalisées, favorise l'accessibilité et la circulation de l'information, a été rappelée. Ce point, vital pour la cohésion des équipes de travail, pourra utilement s'adosser à des outils de partage d'information à créer ou recréer (tel le bulletin sanitaire).

Enfin, le partage de l'information dépend également de la régularité des réunions de direction et de service, et bien entendu de la tenue de comités de direction.



Une journée a été consacrée à la gestion de conflit et au changement. Des exemples de situation de conflit d'identité, de territoire... ont été examinés par les stagiaires pour en déterminer les causes, au delà du traitement de leur manifestation. Quant au changement, « la seule stabilité de l'univers étant le changement », il s'agit plutôt de l'accompagner en en proposant une vision positive et réaliste et en déminant les peurs, notamment grâce aux formations nécessaires à la prise en main de nouvelles missions ou de nouveaux outils.

Entre apports théoriques et exercices pratiques, cette formation a été plébiscitée par tous ses participants.

Volet 3 :

- Une mission a eu lieu en juillet, consacrée à la préparation de la 2^e campagne de communication sur la rage. Vu la sensibilité de ce sujet, une réflexion de fond a été entamée sur les actions passées, nombreuses, destinées à lutter contre ce fléau.

Pour cette mission, un sociologue accompagnait le RV3, ce qui a favorisé la mise en perspective de ce qui a été fait jusqu'ici en matière de lutte contre cette maladie. Les experts ont en particulier pointé l'absence de coordination des intervenants sur le sujet, l'absence de message unifié, la nécessité d'élargir le périmètre d'intervention de toutes les parties prenantes (en particulier le Ministère de l'Intérieur et les municipalités pour la question de la gestion des déchets) et la nécessité de renforcer la crédibilité des pouvoirs publics intervenant dans la gestion de cette maladie. Ils ont produit des recommandations à mettre en œuvre dans un pas de temps différencié, allant de la création d'un comité interministériel à la formalisation de procédures écrites, sans oublier l'agenda One Health, porteur sur le sujet.



Plusieurs participants d'autres structures concernées (Ministère Intérieur, Santé, IPT, CNVZ, AVFA) sont venus participer à cette réflexion, ce qui augure bien d'une collaboration renforcée. Les collègues vétérinaires en région, membres du réseau communication de la DGSV, se sont également fortement mobilisés à l'occasion de cette mission.

- En parallèle, la finalisation des outils de la campagne de communication sur la visibilité des services vétérinaires est en cours, à présent que le nouveau logo de la DGSV a été approuvé.



Direction Générale des Services Vétérinaires

Les Comités de pilotage

Un comité de pilotage trimestriel s'est tenu, le 18 septembre 2024.

Ces rencontres, obligatoires pour approuver les travaux réalisés et à venir dans le cadre des jumelages financés par l'Union européenne, sont aussi l'occasion de débattre de certaines questions en suspens, qu'elles soient techniques ou administratives.

II- A venir

Les prochains mois verront se poursuivre les travaux engagés. Ainsi :

Volet 1 :

- Une mission dédiée à la révision de décrets est prévue en fin d'automne ;
- Une mission centrée sur l'estimation des coûts de la lutte contre une maladie se tiendra en novembre ;
- La proposition de rédaction de la Stratégie nationale pour la santé animale, en cours de finalisation, sera poursuivie à distance par les experts s'ils reçoivent les dernières fiches-action attendues de la DGSV.

Volet 2 :

- Une proposition de rédaction de la Stratégie pour le développement de la DGSV sera finalisée en novembre ;
- Une mission d'appui concret au management de la qualité permettra d'avancer sur ce sujet, avec en particulier la revue documentaire des procédures existantes ;
- Une visite d'étude se tiendra fin octobre ; elle abordera les notions de stratégie et de management avec les responsables de la DGAI et d'une région de France (région Centre).

Volet 3 :

- Les outils de la campagne de communication « Visibilité des services vétérinaires » seront finalisés ;
- L'élaboration du plan stratégique de communication de la DGSV sera poursuivie, ainsi que ses plans opérationnels et le tableau de bord associé ;
- Une mission spécifique à la communication interne, un point d'amélioration identifié comme très important pour la DGSV, est prévue en novembre.

III – Quels nouveaux visages pour le jumelage ?

• Dr Cosimo PALADINI

Docteur vétérinaire depuis 24 ans et titulaire d'un master en psychologie, Cosimo Paladini est directeur de l'Unité locale de santé de Parme. En ce moment, il a fort à faire pour contenir les risques liés à la peste porcine africaine. Il intervient dans le jumelage à titre d'expert en organisation des inspections en santé animale.



• Dr Marcello CANNISTRA

Docteur vétérinaire depuis 10 ans, Marcello Cannistra travaille comme vétérinaire officiel au sein de l'Unité locale de santé de Parme. Il est particulièrement investi sur les questions d'antibiorésistance, un point important dans cette région qui produit le fameux « Parmigiano Reggiano ».

• Mme Preety Nadarasapillay

Titulaire d'un master en langues étrangères et d'un autre en sciences politiques, Preety Nadarasapillay travaille depuis 13 ans dans différents secteurs de la communication. Elle a en particulier œuvré au sein de l'Office français de la biodiversité, et est actuellement responsable de la communication interne du ministère en charge de l'agriculture.



Fiche signalétique du jumelage « Renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale » - TN 18 ENI AG 01 21

Ce jumelage est financé par l'Union européenne et emmené par un consortium franco-italien.



Durée : 3 ans
Budget : 1,5 M€
Près de 600 jours d'expertise prévus

Les objectifs du jumelage :

Objectif général : contribuer à la préservation de la santé humaine, de la santé et du bien-être animal selon l'approche « One health/Une seule santé » ; et, ainsi, à la promotion des productions animales primaires et au développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne et à l'international.

Objectif spécifique : renforcer le dispositif national d'encadrement des services vétérinaires en vue d'une meilleure maîtrise des risques sanitaires des troupeaux, garantissant ainsi une meilleure sécurité sanitaire en vue de l'amélioration des échanges commerciaux.

Ces objectifs sont déclinés en trois composantes opérationnelles, ou « volets » :

Législation et organisation institutionnelle : la politique de santé animale, son cadre légal et l'organisation des autorités compétentes sont revus et font référence en matière de santé et de bien-être animal ;

Management et renforcement des capacités : des propositions sont faites pour améliorer la gouvernance et la chaîne de commandement aux niveaux central et régional ; les capacités managériales et techniques des SV sont développées ; des processus de travail sont documentés en vue de la certification qualité des services vétérinaires chargés des inspections ;

Communication : la sensibilisation des acteurs de la filière aux sujets de santé et bien-être animal est réalisée grâce à des campagnes de communication ; la visibilité de l'action des services vétérinaires est renforcée, y compris en temps de crise sanitaire.